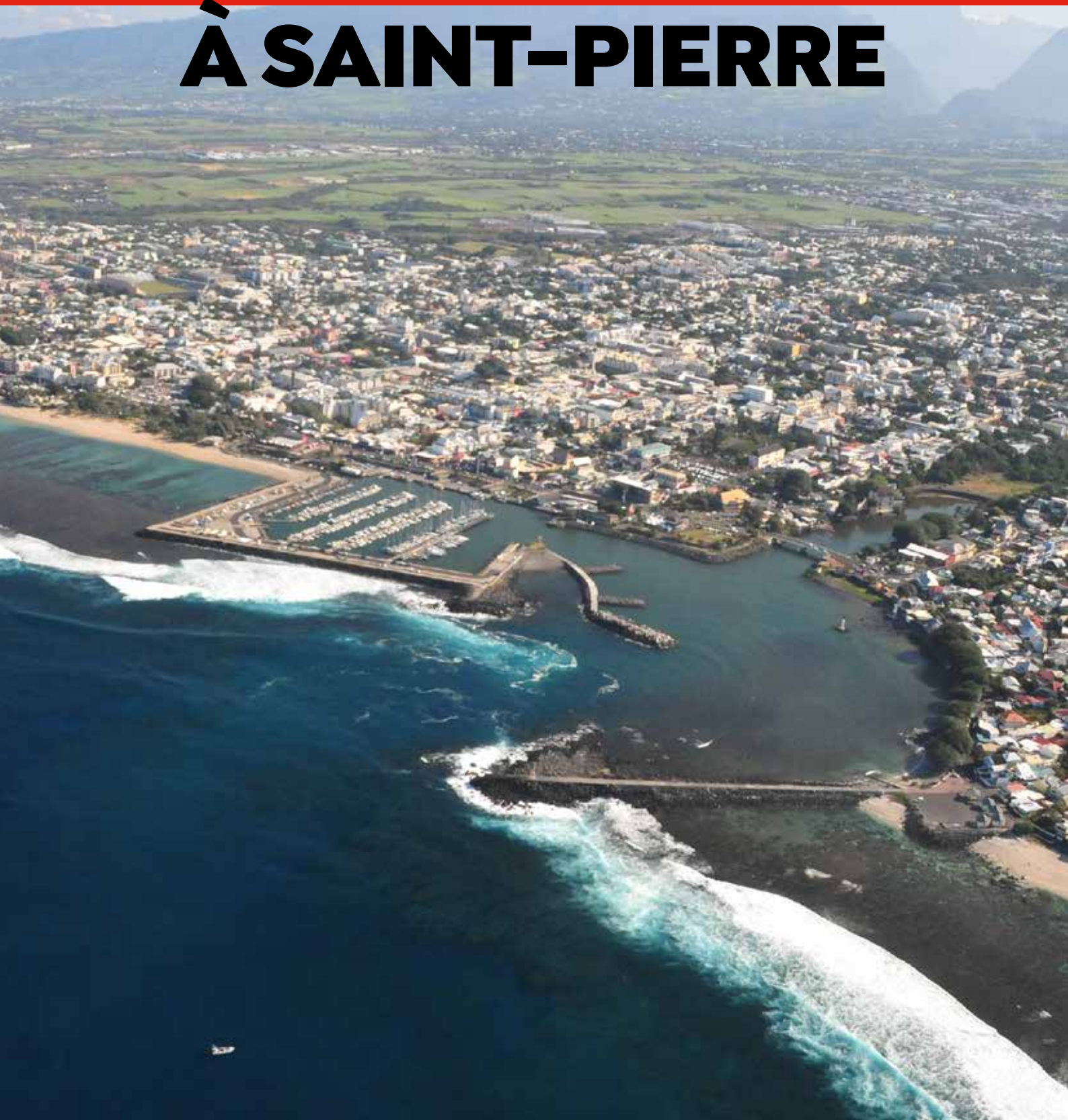


Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À SAINT-PIERRE





Cofinancé par
l'Union européenne



Le Département en chiffres

31
MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)

616 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)

7 COLLÈGES
4 517 COLLÉGIENS

1 788
BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)

25 500
ARBRES PLANTÉS
(PLAN DÉPARTEMENTAL
1 MILLION D'ARBRES)

376 203
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN

Le Département en actions

CAP SUR « LE SUD » POUR LES SORTIES CULTURELLES

Le Département et la Ville de Saint-Pierre ont inauguré le centre culturel « Le Sud », le vendredi 25 octobre 2024. En lieu et place de l'ex-tribunal, en plein centre-ville, ce nouveau lieu vient rééquilibrer l'offre culturelle départementale, alors que le Nord et l'Ouest bénéficiaient déjà d'équipements de grande notoriété, auxquels les populations du Sud pouvaient avoir du mal à accéder. Le lieu accueille désormais l'Artothèque, déménagée depuis Saint-Denis, et propose des espaces dédiés aux arts plastiques, d'autres à l'organisation d'ateliers pour les scolaires. 7,5 millions d'euros ont été injectés dans les travaux de réfection de ce lieu inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 2006.



CASABONA RÉNOVÉ ET UN CŒUR DE VILLE RENFORCÉ

À Saint-Pierre, le Département agit pour le cadre de vie et le service aux habitants. À Casabona, véritable poumon vert de la ville, 2 M€ ont permis la création d'un parcours de santé (aires de jeux, street workout, yoga, éclairages, accès PMR, boisements) et la réfection du gymnase, améliorant confort thermique et acoustique. Dans la ZAC Mail, le futur centre administratif rassemblera sur 10 000 m² l'ensemble des services municipaux. Le Département y contribue à hauteur de 2 M€ sur un coût total de 3,7 millions d'euros.





DU RÉPIT POUR LES AIDANTS

Le Service Expérimental de Répit aux Aidants (SERA) est un dispositif innovant créé à Saint-Pierre en 2023 par le Département, en collaboration avec la Fondation Père Favron. Il est destiné aux aidants familiaux de personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives et propose une offre multiple - accueil de nuit, accueil mobile, relaying à domicile - pour répondre aux besoins de répit des aidants, favoriser le maintien à domicile, limiter la fatigue liée aux transports et renforcer la vie sociale des aidants et aidés. L'accueil mobile concerne jusqu'à 20 personnes par semaine et l'accueil de nuit propose trois places, 365 jours par an, jusqu'à trois nuits consécutives par semaine. Le service de répit à domicile a concerné plus de 70 binômes aidant/aidé par an depuis son ouverture.

520 PERSONNES AIDÉES POUR RÉNOVER LEUR LOGEMENT

La politique d'amélioration de l'habitat du Département vise à offrir des solutions de logement décentes et sécurisées aux Réunionnais, en particulier aux plus vulnérables. Son action s'articule autour d'aides financières, pour la réalisation de travaux essentiels. Ces aides ciblent en priorité les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap. Elles servent à financer des travaux liés à la sécurité, l'hygiène, la santé, ainsi qu'à l'adaptation et l'accessibilité des logements. Une subvention d'urgence peut également être accordée aux ménages dont la situation de santé s'est dégradée subitement. Pour être éligible, le demandeur doit remplir des conditions de ressources. À Saint-Pierre, les aides du Département ont concerné 520 personnes depuis 2021.

20 000 M³ D'EAU EN RÉSERVE À DASSY

Le Département a inauguré en mai 2023, sur le site de Dassy, un réservoir d'une capacité de 20 000 m³. Parmi les objectifs de ce nouveau réservoir, ouvrage d'envergure et stratégique, la sécurisation de la desserte des zones irriguées existantes et des communes de l'Entre-Deux, Saint-Pierre, Le Tampon, Petit-île et Saint-Joseph, pour un service d'eau brute destiné à satisfaire les besoins domestiques et industriels. L'équipement vise également à anticiper l'augmentation de la demande en eau, et à améliorer l'autonomie des installations lors des épisodes de fermeture de la prise d'eau du Bras de la Plaine. Pour la création du réservoir, son raccordement aux réseaux existants et les ouvrages secondaires comme les trop-plein et vidange, le Département et l'Union européenne ont investi 9 millions d'euros.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr